

Conseil des ministres 31 janvier 2014

RÉFORME DES PENSIONS : LES DERNIERS MOIS DE LA CARRIÈRE ENTRENT
DÉSORMAIS EN LIGNE DE COMPTE - DEUXIÈME LECTURE

Sur proposition du vice-Premier ministre et ministre des Pensions Alexander De Croo, le Conseil des ministres a décidé, en deuxième lecture, de faire désormais entrer en ligne de compte les derniers mois travaillés de la carrière dans le calcul de la pension. L'avant-projet a été soumis à l'avis du Conseil d'Etat.

Dans le régime des salariés, les mois de travail qui se situent dans l'année du départ à la pension n'entrent pas en ligne de compte dans le calcul du montant de la pension. Le Conseil des ministres a décidé de désormais faire compter ces derniers mois de la carrière.